

**17 décembre 2007**

Procès-verbal de la séance spéciale portant sur les budgets du conseil de la Municipalité de Labelle dûment convoquée par la secrétaire-trésorière et tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, le dix-sept décembre deux mille sept (17 décembre 2007) à vingt heures trente (20 h 30) heures à laquelle étaient présents et formant quorum :

Sont présents : MME Francine Carrier  
MM Patrice Charette  
Claude Labonté  
Claude Nantel  
Robert Bergeron

Sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Brassard. Aussi présente, madame Christiane Cholette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Le secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 10 décembre 2007.

### **3. OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, le maire déclare la session ouverte. Il est 20 h 45.

### **4. RÉS. 432.12.2007 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Labonté  
APPUYÉ par la conseillère Francine Carrier  
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE  
ADOPTION DU BUDGET  
17 DÉCEMBRE 2007  
À 20 H 30**

- 1 Prière / Moment de réflexion**
- 2 Présences**
- 3 Ouverture de la séance**
- 4 Adoption de l'ordre du jour**
- 5 Allocution du maire**
- 6 Affaires nouvelles**
  - 6.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2008;
  - 6.2 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2008-2009-2010;
  - 6.3 Publication des prévisions budgétaires 2008 et du programme triennal d'immobilisation;

## 7 Règlement et avis de motion

- 7.1 Adoption du règlement 2007-151 amendant le règlement numéro 2006-133 pour en modifier le montant de la taxe spéciale sur l'environnement pour le secteur du lac Labelle;
- 7.2 Adoption du règlement 2007-152 relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2008;

## 8 Période de questions et réponses

## 9 Levée de la séance

Adoptée

## 5. ALLOCUTION DU MAIRE

Le maire fait la lecture de son allocution en rapport avec les prévisions budgétaires 2007.

### Allocution du maire sur les prévisions budgétaires 2008

Je suis particulièrement heureux de vous dire qu'en cette deuxième année de mandat beaucoup de projets ont été réalisés en 2007 notamment au niveau de des chemins et de l'entretien des immeubles. Je vous invite, à cet égard, à consulter **L'Info municipale** de novembre dernier où vous trouverez mon rapport sur la situation financière 2007. Je souligne toutefois, que nos travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc ont été entrepris et qu'ils seront complétés pour le 31 mars prochain.

Tel que mentionné l'année dernière, 2007 a été l'année de présentation de nos projets aux différentes instances gouvernementales pour l'obtention de subventions notamment pour le transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Nous devrions finalement obtenir une réponse dès janvier 2008.

De façon générale, le conseil a eu comme préoccupation de ne pas hausser le taux de taxe si ce n'est d'une partie du coût de la vie, et ce, au moins pour les dépenses qu'il contrôle. À titre d'exemple, nous avons bien peu de contrôle sur la hausse de la facture de la Sûreté du Québec et devons donc en répartir la charge aux contribuables. Le conseil a donc sensibilisé les cadres, cette année encore, à la nécessité d'arriver à chiffrer plus précisément le budget de fonctionnement normal requis puis, au besoin, d'y ajouter des projets spéciaux, récurrents ou non. C'est ce qui a été fait.

Voici donc les principaux éléments de ce budget 2008.

#### Variations du budget

- Le budget de la main d'œuvre représente près de 36 % du budget de fonctionnement et, à cet égard, est traité distinctement. Ainsi, outre 2 % d'augmentation dus au coût de la vie, le budget de la main d'œuvre 2008 comprend les éléments suivants :
  - Ajustement salarial pour certains cadres,
  - Ajout d'un poste de secrétaire à 3 jours semaine pour le service de l'urbanisme, financé a même une réorganisation administrative,
  - Ajout de main d'œuvre rattachée au camp de jour d'été, financé à même le budget du camp de jour,

- Ajout de la rémunération de la chargée du projet pour Village-Relais, financé par une enveloppe budgétaire du ministère des Transports,
- réserve pour la négociation de la convention collective des employés cols bleus et cols blancs,
- Ajout de salaire pour les pompiers pour la formation requise en vertu du schéma de couverture de risques de la MRC,
- Majoration de la rémunération et de l'allocation de dépense des membres du conseil.

Donc, outre la rémunération, on retrouvera, pour chacun des services municipaux les ajustements principaux suivants :

- Au niveau de l'administration générale, une hausse de près de 13 000 \$ est prévue : pour couvrir la quote-part de la MRC des Laurentides pour l'équilibrage du rôle d'évaluation, la numérisation des anciens procès-verbaux et la conception d'une édition spéciale « villégiateurs » de notre ***L'Info municipale***;
- Le budget de la sécurité publique comprend notamment une hausse de la facture de la Sûreté du Québec de 24 249 \$ soit une augmentation de plus de 9 %.
- Le service des transports (voirie) a un budget de fonctionnement augmenté notamment pour la réparation des hangars du garage municipal et pour l'entretien des chemins, fauchage, recharge et pour le renouvellement du contrat de déneigement.
- Quant au service de l'hygiène du milieu, une hausse significative de près de 80 000 \$ s'explique de la façon suivante.
  - Aqueduc et égout : en maintenant le même coût à l'utilisateur, cela nous permettra un budget supplémentaire de 12 000 \$ pour réaliser diverses interventions sur le réseau, et ce, toujours dans le but de répondre aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égout tel qu'exigé par le gouvernement provincial. Je vous mentionne que les travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc en cours de réalisation se chiffrent à 1 300 000 \$. Le financement de ces travaux est réalisé grâce à une subvention de 50 % par les gouvernements fédéral et provincial. L'autre portion de 50 % est assurée par un règlement d'emprunt, dont le premier versement semestriel d'intérêt fait partie du présent budget, à la section « financement ».
  - Déchets domestiques : La facture totale de la MRC pour ce service est la même que celle de l'année dernière. Bien que le coût à la porte chargé par la Régie inter municipale de déchets de la Rouge ait diminué, les frais de transports, eux, ont augmenté. En outre la Municipalité a prévu l'achat d'un plus grand nombre de bacs et un montant supplémentaire pour permettre un meilleur service.
  - Cour d'eau : en conformité avec la Loi sur la gestion des barrages, une étude de surveillance du barrage sera réalisée par un ingénieur;
  - Environnement : un montant de 50 000 \$ est réservé spécifiquement pour diverses interventions visant à protéger l'environnement.
- Au niveau de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement, outre l'ajout de main d'œuvre précédemment mentionné, ce budget comprend, un montant de 23 000 \$ en frais d'arpentage et de notaires pour officialiser plusieurs servitudes obtenues en 2007. En outre des argentés sont prévus pour débiter la revitalisation du secteur urbain. Au niveau du développement, nous avons par ailleurs ajouté 10 000 \$ pour aider l'Association des propriétaires du lac Labelle dans son projet d'acquisition de la chapelle.

- Pour ce qui est des loisirs et de la culture, une hausse d'environ 77 000 \$ est prévue et se répartie de la façon suivante :
  - Piscine : la gestion efficace de la piscine par le Groupe Sodem nous permet de prévoir que les revenus de Sodem seront suffisants pour couvrir leur frais et que, de ce fait, nous n'aurons pas à verser de montant supplémentaire comme contribution au déficit. Par ailleurs, le conseil a décidé de maintenir la piscine en opération pour la saison estivale 2008 pour un coût additionnel d'environ 7 500 \$.
  - Parcs : Cette année encore, ce service comprend notamment la contribution de 9 200 \$ versée au comité de la gare pour l'entretien de la gare et des terrains adjacents. Est aussi prévue la contribution de 27 600 \$ à la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle pour les aménagements du village. Finalement, une somme de 30 000 \$ est encore réservée pour différents travaux d'embellissement.
  - Bibliothèque : je souligne l'installation d'une borne d'accès internet sans fil pour permettre aux usagers un accès facilité à internet.
- Au niveau des frais de financement, on retrouve dans cette section du budget principalement les intérêts sur emprunts. Pour 2008, la hausse représente essentiellement l'ajout d'un premier versement semestriel d'intérêt relatif au règlement sur la mise aux normes du réseau d'aqueduc.
- Aux autres activités financières, le poste de remboursement en capital, comprend la hausse normale des remboursements en capital qui augmentent naturellement alors que le paiement des intérêts diminue.

En ce qui a trait aux immobilisations, nous prévoyons des investissements pour près de 508 440 \$ comprenant notamment les éléments suivants:

- En administration générale, le réaménagement de la salle d'archives et de bureaux administratifs sont prévus de même que la climatisation de la salle Wilfrid-Machabée ainsi que diverses améliorations à l'hôtel de ville;
- Pour le service de protection contre les incendies, il est prévu l'achat de deux bornes sèches et l'installation des dites bornes sèches plus les deux bornes achetées en 2007.
- Pour ce qui est du secteur transports / voirie, le conseil a réservé des argents pour des travaux de pavage notamment aux chemins du Lac-Labelle et du Moulin ainsi que de la rue Alarie. Le conseil envisage de réaliser l'ensemble des travaux requis sur ces chemins dès 2008. Le financement se ferait par règlement d'emprunt remboursé à même les argents que la Municipalité investirait de toute façon, à chaque année, pour paver ou réparer des tronçons seulement. Il n'y aurait donc aucune augmentation de taxe alors que l'ensemble des travaux de pavage serait enfin réalisé.
- Finalisation du dossier de verbalisation du secteur des Framboisiers (non réalisé en 2007), 30 000 \$ sont prévus pour le bouclage des rues des Framboisiers et des Mûriers ainsi que pour les frais d'arpentage et de notaire;
- Trottoirs au village, un budget de 27 500 \$ est prévu pour la réfection de trottoirs, principalement sur la rue du Collège;

- Intervention au chemin de la rive ouest du lac Labelle, puisque la décision de la ministre des Affaires municipales et des régions n'est pas encore connue quant à la demande d'annexion de La Minerve, aucune intervention n'a donc été faite sur le chemin de ce secteur. Des argents sont par contre réservés pour intervenir dès que le maintien de ce secteur dans Labelle sera confirmé par la ministre ou demandé par les citoyennes et citoyens de ce secteur;
- Glissières au Lac-Labelle, des glissières seront en effet installées dans la section entre les chemins de la Presqu'île et de la Dame;
- Pour ce qui est particulièrement du secteur du lac Joly, un montant de 20 000 \$ est prévu pour diverses interventions, notamment pour l'aménagement d'une descente publique au chemin de la Baie;
- En hygiène du milieu, conformément à notre plan d'intervention exigé du ministère des Affaires municipales et des Régions, il est prévu, en 2008 le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue du Collège. Ces travaux seront financés par la taxe d'entretien en aqueduc et égout, par le surplus réservé pour l'entretien desdits réseaux et par une portion du transfert de la taxe d'accise;
- Au niveau du développement, soulignons le projet d'aménagement de la descente pour canots sur le chemin du Moulin;
- Pour le service des loisirs, de la culture et des parcs soulignons que des travaux de réfection du pavillon des loisirs sont prévus. En outre la bibliothèque se voit dotée d'un budget supplémentaire de plus de 27 000 \$ pour permettre la remise à niveau du local, notamment par l'ajout et le réaménagement des rayonnages et l'identification extérieure de la Maison de la culture.

#### Au niveau des revenus

L'augmentation de la valeur du rôle d'évaluation provenant de nouvelles constructions et de rénovations permet un apport de nouvelles taxes pour un montant approximatif de 140 000 \$. S'ajoutent environ 20 000 \$ provenant de l'augmentation de 1 % du taux de taxation pour compenser une partie de l'augmentation du coût de la vie. Le conseil a, en effet, décidé de ne hausser le taux de la taxe que de 1 %, absorbant ainsi une partie de l'augmentation du coût de la vie à même le budget de fonctionnement. À souligner que le coût de certaines dépenses est largement supérieur au dit coût de la vie, notamment l'essence, la quote-part de la MRC et le contrat de soutien et développement informatique. Les revenus de taxes générales ont été établis pour couvrir les dépenses à encourir. Soulignons, par ailleurs, l'augmentation du revenu de la taxe pour paiement de la facture de la Sûreté du Québec qui, comme on l'a vu précédemment a augmenté de plus de 24 000 \$.

Toujours au niveau des revenus de taxes, 20 000 \$ supplémentaires ont été prévues en taxes complémentaires. Au niveau de la tarification pour services municipaux, les revenus pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sont augmentés par l'ajout de nouveaux usagers. Même chose pour le revenu de la taxe sur les matières résiduelles. Quant au service de la dette, la principale augmentation provient de l'appropriation des sommes requises pour le premier versement semestriel du règlement d'emprunt relatif à la mise aux normes du réseau d'aqueduc.

Les contributions gouvernementales, subventions et tenant lieu de taxes, sont reconduites.

Pour ce qui est des « autres revenus », nous prévoyons une hausse de plus de 60 000 \$ des droits de mutation pour tenir compte de plusieurs projets de développement qui devraient générer une hausse des transactions immobilières.

## **RÉPERCUSSION SUR LES TAUX DE TAXES**

En ce qui concerne la tarification pour les services municipaux, les revenus ont été calculés en fonction des dépenses à rencontrer dans la prochaine année et du nombre d'usagers.

Au niveau de l'aqueduc et de l'égout, tout en maintenant la même tarification aux utilisateurs qu'en 2006 et 2007, l'ajout d'usagers engendre une augmentation des revenus d'environ 10 000 \$. Le coût ainsi maintenu permettra d'assurer adéquatement l'entretien desdits réseaux et de rencontrer les dépenses prévues.

### **Impacts sur le compte de taxes**

Le taux de 0,9169 de 2007 pour le secteur résidentiel est augmenté de 1 % pour compenser l'augmentation d'une partie des dépenses dû au coût de la vie et est donc fixé à 0,9261 du 100 \$ d'évaluation.

En outre, le taux pour la facture de la Sûreté du Québec passe de 0,1328 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,1349 \$. Alors que le taux du service de la dette est légèrement réduit pour se situer à 0,0324 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Au niveau de la taxation pour le remboursement des règlements d'emprunt, le premier remboursement d'intérêt du règlement sur la mise aux normes du réseau d'aqueduc engendre une nouvelle taxe de 0,0049 \$ du cent dollars d'évaluation et de 13,61 \$ par facteur pour les secteurs desservis. Pour le secteur non desservi, la nouvelle taxe est de 0,0026 \$ du 100 \$ d'évaluation.

En résumé une propriété résidentielle d'environ 80 000 \$ en secteurs non desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout, se verra imposer une hausse de 1,20 \$.

Pour une propriété de même valeur, mais en secteurs desservis, l'impact sera une augmentation totale d'environ 9,78 \$.

En outre, spécifiquement pour les riverains du lac Labelle, la taxe relative à l'environnement sera doublée en 2008. Elle passera donc de 10 \$ à 20 \$, et ce, suite à une résolution de l'Association des propriétaires du lac Labelle afin d'assurer une protection accrue du lac Labelle.

Le budget sommaire sera disponible à la réception de l'hôtel de ville pour consultation et toute personne intéressée peut s'en procurer une copie au coût de 4,50 \$. Ce document sera en outre présenté sur notre site internet.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées l'année prochaine. Il est important que vous sachiez que le conseil analysera toutes les dépenses majeures, avant de donner son approbation.

Pour les personnes intéressées à obtenir des informations plus spécifiques, des formulaires de demande d'accès à un document vous seront remis et nous vous répondrons, en respectant les dispositions prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Enfin, j'aimerais vous donner ici, un aperçu des projets particuliers compris dans le présent budget et que nous entendons mener à bien au cours de l'année 2008 en plus des projets cités précédemment. À noter que le financement des projets pourra se faire soit par le fonds général de la Municipalité, par les autres fonds de la Municipalité, notamment le fonds de roulement, le surplus libre et le fonds de développement alors que d'autres pourront être réalisés suivant les subventions ou les surplus dégagés.

Ainsi, tel que mentionné dans le rapport sur la situation financière déposé en novembre dernier, le conseil orientera particulièrement ses ressources dans des actions visant à bien préparer le village pour que le contournement de la route 117 à Labelle représente une opportunité de développement. Le plan d'action quinquennal, à finaliser dans le cadre de l'étude sur la diversification économique réalisée en 2007, détermine plus spécifiquement les actions à entreprendre. Dans un même temps, le dossier du Village-Relais de par la réalisation de son propre plan d'action permettra d'améliorer l'image de Labelle et l'accueil des visiteurs ainsi que l'offre touristique de notre village.

En outre, la protection de l'environnement, particulièrement des lacs, est et demeure une priorité incontournable. Le conseil a donc prévu de prendre les moyens pour s'assurer de leur protection. Le conseil verra à adopter un règlement de concordance avec celui de la MRC des Laurentides visant à renforcer les dispositions applicables à la protection des rives, des lacs, des cours d'eau et des milieux humides.

D'autres actions seront priorisées en 2008, notamment :

- Poursuivre les rencontres avec les citoyens
- Mettre un terme au dossier de l'annexion de la rive-ouest du lac Labelle
- Achever la négociation de la convention collective, cols bleus et blancs, et débiter celle des pompiers
- Réviser le plan des mesures d'urgence
- Obtenir la reconnaissance comme Village-Relais
- S'affilier au programme de prévention de la criminalité

Pour terminer j'aimerais dire que le conseil s'efforce toujours de travailler au mieux être de l'ensemble de la population et je crois que ce budget est le reflet de nos préoccupations.

Le maire, Gilbert Brassard

#### 6.1 **RÉS. 433.12.2007**                    **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel  
 APPUYÉ par le conseiller Robert Bergeron  
 ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2008  
 suivants :

<b>ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>			
<b>Revenus</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Variation de 2007 à 2008</b>
Taxes	3 107 274 \$	3 355 751 \$	248 477 \$
Paiement tenant lieu de taxes	144 162 \$	136 464 \$	7 698 \$-
Autres revenus de sources locales	223 658 \$	283 845 \$	60 187 \$
Transferts gouvernementaux	141 401 \$	188 319 \$	46 918 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>3 616 495 \$</b>	<b>3 964 379 \$</b>	<b>347 884 \$</b>
<b>Dépenses</b>			<b>- \$</b>
Administration générale	695 825 \$	710 552 \$	14 727 \$

Sécurité publique	403 939 \$	442 083 \$	38 144 \$
Transport	772 601 \$	815 346 \$	42 745 \$
Hygiène du milieu	518 357 \$	597 730 \$	79 373 \$
Santé et bien-être	5 589 \$	8 226 \$	2 637 \$
Urbanisme et développement	248 167 \$	310 227 \$	62 060 \$
Loisirs et culture	479 881 \$	557 258 \$	77 377 \$
Frais de financement	111 973 \$	133 364 \$	21 391 \$
Total des dépenses de fonctionnement	3 236 332 \$	3 574 786 \$	338 454 \$
Autres activités financières	439 103 \$	365 650 \$	73 453 \$-
<b>Excédent des activités financières avant affectations</b>	<b>58 940 \$</b>	<b>23 943 \$-</b>	<b>82 883 \$-</b>
<b>Affectations:</b>			
au surplus accumulé non affecté	98 000 \$-		98 000 \$
au fonds réservé - développement	3 000 \$-		3 000 \$
au fonds de roulement	42 060 \$	23 943 \$	18 117 \$-
Total des affectations:	58 940 \$-	23 943 \$	82 883 \$
<b>Résultat après affectations</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

Taux de la taxation générale	2007	2008	Variation de 2007 à 2008
Taxe générale (résidentielle)	0.9169 \$	0.9261 \$	0.0092 \$
Taxe gén. Service de la dette	0.0435 \$	0.0324 \$	0.0111 \$-
Taxe de la Sûreté du Québec	0.1328 \$	0.1349 \$	0.0021 \$
<b>Total</b>	<b>1.0932 \$</b>	<b>1.0934 \$</b>	<b>0.0002 \$</b>

Adoptée

## 6.2 RÉS. 434.12.2007

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATION 2008-2009-2010**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron  
 APPUYÉ par le conseiller Claude Labonté  
 ET RÉSOLU d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010  
 suivant :

SERVICE	DESCRIPTION	2008	2009	2010
<b>ADMINISTRATION</b>	Mise aux normes de la salle d'archive, aménagement de bureaux et rénovation	30 000 \$	20 000 \$	
	Climatisation de la salle Wilfrid Machabée	37 000 \$		
	Achat d'équipement informatique et de bureau	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
	<b>Total administration</b>	<b>70 000 \$</b>	<b>23 000 \$</b>	<b>3 000 \$</b>
<b>INCENDIE</b>	Achat de 2 kits de bornes sèches de 6"	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$
	Achat d'un camion auto-pompe		300 000 \$	
	<b>Total incendie</b>	<b>4 000 \$</b>	<b>304 000 \$</b>	<b>4 000 \$</b>
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>	Agrandissement du garage et de la caserne		150 000 \$	
	Chemin rive ouest du lac Labelle, intervention	100 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
	Installation de 2 portes de garage au garage	15 000 \$		
	Remplacement des fenêtres du garage municipal		7 800 \$	
	Construction de bâtiments de service au garage municipal		145 000 \$	
	Réfection de trottoirs	27 500 \$	27 500 \$	27 500 \$
	Resurfacement du chemin du Moulin	95 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
	Réfection, correction chemin Saint-Cyr		50 000 \$	50 000 \$
	Chemin Lacoste		50 000 \$	
	Installation glissières chemin du Lac-Labelle	8 500 \$		
Achat d'équipement à neige pour camion-				

50 000 \$

	benne			
	Achat d'une rétrocaveuse	125 000 \$		
	Achat camion 10 roues		195 000 \$	
	Achat d'un tracteur multi-usages	40 000 \$		
	Achat F-150		45 000 \$	
	Achat F-350 avec équipement à neige		95 000 \$	
	Achat d'un camion de service (cube)			55 000 \$
	Achat d'un Bombardier chenillette			110 000 \$
	<b>Total travaux publics</b>	<b>556 000 \$</b>	<b>830 300 \$</b>	<b>282 500 \$</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>	Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue du Collège	238 000 \$		
	Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Allard		162 000 \$	
	Remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout suivant le plan d'intervention			70 000 \$
	<b>total hygiène du milieu</b>	<b>238 000 \$</b>	<b>162 000 \$</b>	<b>70 000 \$</b>
<b>URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>	Préparation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le noyau villageois		13 000 \$	
	Préparation d'un plan d'aménagement d'ensemble pour planifier l'aménagement de l'accès central de la voie de contournement de Labelle par la 117		10 600 \$	
	Revitalisation du secteur urbain, Fondation Rue principale	15 000 \$		
	Aménagement de la descentes pour canots au chemin du Moulin	14 750 \$		
	PIIA, plan d'implantation et d'intégration architecturale		15 000 \$	
	Acquisition d'un ordinateur	1 345 \$		
	Lac Joly, chemin, (aménagement d'une descente publique, stationnement, et autres interventions)	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
	Reconstruction du bloc sanitaire de la halte routière		100 000 \$	
	Verbalisation du secteur des Framboisiers	30 000 \$		
<b>Total urbanisme et développement</b>	<b>81 095 \$</b>	<b>158 600 \$</b>	<b>20 000 \$</b>	
	Pavillon des loisirs, rénovation	25 000 \$	20 000 \$	
	Piste cyclable à aménager	10 000 \$		
	Rénovation centre communautaire		20 000 \$	20 000 \$
	Équipement informatique bibliothèque	2 730 \$		
	Identification de la Maison de la culture	3 000 \$		
	Modernisation de la bibliothèque	22 615 \$		
	<b>Total loisirs et culture</b>	<b>63 345 \$</b>	<b>40 000 \$</b>	<b>20 000 \$</b>
	<b>TOTAL :</b>	<b>1 012 440 \$</b>	<b>1 517 900 \$</b>	<b>399 500 \$</b>

Adoptée

**6.3 RÉS. 435.12.2007**
**PUBLICATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
2008 ET DU PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATION**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel  
APPUYÉE par le conseiller Patrice Charette  
ET RÉSOLU de publier les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2008 et du programme triennal d'immobilisations 2008 à 2010 dans le prochain **Info municipale** ainsi que dans le journal l'Information du Nord «secteur Mont-Tremblant».

Adoptée

**7.1 RÉS. 436.12.2007 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2007-151 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2006-133 POUR EN MODIFIER LE MONTANT DE LA TAXE SPÉCIALE SUR L'ENVIRONNEMENT POUR LE SECTEUR DU LAC LABELLE**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par le conseiller Robert Bergeron lors de la session ordinaire tenue le 19 novembre 2007, pour l'adoption d'un règlement amendant le règlement numéro 2006-133 pour en modifier le montant de la taxe spéciale sur l'environnement pour le secteur du lac Labelle;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 2007-151 et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron  
APPUYÉ par le conseiller Claude Labonté  
ET RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 2007-151 amendant le règlement numéro 2006-133 pour en modifier le montant de la taxe spéciale sur l'environnement pour le secteur du lac Labelle.

Que le règlement soit joint aux présentes pour en faire partie intégrale comme si au long ici reproduit.

Adoptée

**7.2 RÉS. 437.12.2007 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2007-152 RELATIF À L'APPROPRIATION DES SOMMES REQUISES ET À L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR RENCONTRER LES OBLIGATIONS DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par le conseiller Robert Bergeron lors de la session ordinaire tenue le 19 novembre 2007, pour l'adoption d'un règlement relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2008;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 2007-152 et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par la conseillère Francine Carrier  
APPUYÉE par le conseiller Patrice Charette  
ET RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 2007-152 relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2008.

Que le règlement soit joint aux présentes pour en faire partie intégrale comme si au long ici reproduit.

Adoptée

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES**

**9. RÉS. 438.12.2007 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Labonté  
APPUYÉ par le conseiller Patrice Charette  
ET RÉSOLU que la séance spéciale soit levée et terminée. Il est 21 h 17.

Adoptée

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE 2007-12-17-2**

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Labelle certifie par la présente que la Municipalité de Labelle possède les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses dues aux comptes, aux salaires ainsi qu'aux diverses décisions qui ont été prises tout au long de cette séance spéciale du 17 décembre 2007.

---

Christiane Cholette, secrétaire-trésorière